

L'application mobile ADOP-HAD

Outil d'aide à la décision d'orientation des patients en hospitalisation à domicile (ADOP-HAD)



Médecins hospitaliers ou de ville :
anticiper l'HAD dans le parcours de soins



Évaluer en moins d'une minute
si un patient est éligible à une HAD



Télécharger un récapitulatif des critères
d'orientation (PDF) à conserver
dans le dossier patient



Sans connexion internet

Télécharger l'application mobile ADOP-HAD sur



HAS

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

L'hospitalisation à domicile



L'admission en hospitalisation à domicile (HAD) relève de l'appréciation de l'équipe de l'HAD, en concertation avec le médecin traitant, après information et accord du patient et de son entourage.

- L'HAD s'adresse aux patients dont la situation est complexe sur les plans clinique et psycho-social, en assurant sur le lieu de vie des soins médicaux et paramédicaux, continus et coordonnés.
- Selon la situation du patient, d'autres modalités de prise en charge à domicile sont disponibles et peuvent être davantage adaptées à ses besoins (IDEL, SSIAD, etc.) ; de même que dans certains cas, le recours à l'hospitalisation conventionnelle avec hébergement ne peut être évité.

Pour en savoir plus sur l'HAD : <http://adophad.has-sante.fr>

Retrouvez tous nos travaux et
abonnez-vous à l'actualité de la HAS
www.has-sante.fr

